

Extrait du registre des arrêtés municipaux

ARRÊTÉ

N° SG 2023-270

Le Maire de Bayeux,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-1,

VU le Code de la Route,
VU l'arrêté du 02 novembre 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur GUEZENEC David, Responsable du Centre Technique Municipal de la Ville de Bayeux,

VU la demande formulée par l'entreprise SATO sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement la circulation et le stationnement rue Saint Laurent à l'occasion de travaux pour le déplacement d'ouvrage Enedis,

CONSIDÉRANT que ces travaux auront lieu du 26 mai 2023 au 02 juin 2023,

CONSIDÉRANT que ces travaux sont de nature à modifier temporairement la circulation et le stationnement des véhicules,

ARRÊTE

Article 1^{er} – La circulation de tous les véhicules ou engins à deux roues sera interdite le 26 mai 2023 et s'effectuera par chaussée rétrécie du 27 mai 2023 au 02 juin 2023 :

- Rue Saint Laurent sur la partie comprise entre la rue pierre de Coubertin et l'avenue Georges Clémenceau, au droit des travaux.

Article 2 – Le stationnement de tous les véhicules à moteurs et engins à deux roues sera interdit du 26 mai 2023 jusqu' au 02 juin 2023 :

- Rue Saint Laurent sur les emplacements de stationnement situés entre le n°44 et le n°48.

Article 3 – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise SATO.

Article 4 - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 - Tout véhicule en infraction de stationnement pourra faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière.

Article 6 – Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le vingt-trois deux mil vingt-trois.

Pour le Maire et par délégation
David GUEZENEC
Responsable du Centre Technique Municipal

